

L'HEBDO DU CNDH

N°4 - Semaine du 25 au 31 mai 2013

www.cndh.ma

LA COORDINATION NATIONALE INDÉPENDANTE POUR LA JUSTICE TRANSITIONNELLE TUNISIENNE EN VISITE AU CNDH

Le CNDH a accueilli du 27 au 29 mai 2013, une délégation de la coordination nationale indépendante pour la justice transitionnelle tunisienne. La Coordination en visite au CNDH pour connaître de près l'expérience marocaine en matière de justice transitionnelle a rencontré les anciens membres de l'Instance Équité et Réconciliation (IER) et des cadres du CNDH qui lui ont fait part des différents aspects de travail de l'IER et de suivi des recommandations : auditions publiques, réparation communautaire, établissement de la vérité, la rédaction du rapport final, etc..

LE CONSEIL REÇOIT UNE DÉLÉGATION DE L'ORGANISATION «CREATIVE ASSOCIATES INTERNATIONAL»

M. Abdelhak kamime, chargé du projet protection et promotion des droits des enfants a reçu, le mercredi 29 mai 2013, une délégation de l'organisation «Creative Associates International» qui offre son appui en matière d'éducation, de transition démocratique et d'autonomisation de la société civile. La réunion a eu pour objet l'examen des opportunités de coopération entre le Conseil et l'organisation américaine, notamment en matière d'autonomisation des jeunes, de protection des droits des enfants et de lutte contre la déperdition scolaire.

ACCUEIL DU CHEF DE CHANCELLERIE DE L'AMBASSADE DU BRÉSIL

M. Mohamed Essabar a accueilli, le lundi 27 mai 2013, M. Pablo Ghetti, Chef de chancellerie de l'Ambassade du Brésil au Maroc. Lors de cette visite qui avait pour objectif d'identifier les pistes de coopération entre le Brésil et le Maroc en matière de droits de l'Homme, le secrétaire général du CNDH a exprimé l'intérêt du CNDH pour connaître l'expérience du Brésil en matière de mise en œuvre du plan national des droits de l'Homme au niveau régional ainsi que le travail effectué au Brésil pour la protection des catégories vulnérables.

L'EXPÉRIENCE DU CONSEIL EN MATIÈRE DE PROTECTION ET DE PROMOTION DES DROITS DE L'HOMME EXPLIQUÉE À DES DÉLÉGATIONS CHILIENNE ET SAOUDIENNE

Le Secrétaire général du Conseil, M. Mohamed Essabar, a reçu, le mardi 28 mai 2013 au siège du Conseil, une délégation de parlementaires chiliens et une délégation saoudienne conduite par le président de l'instance chargée de l'enquête et de la mise en accusation. Lors de cette réunion, M. Essabar a donné aux deux délégations, un aperçu sur l'expérience du Maroc en matière de justice transitionnelle, le contexte de création du CNDH, ainsi que sur sa composition et ses missions sur le plan national et régional. Il a mis en exergue également les réformes qu'a connues le Maroc dans le domaine des droits de l'Homme à la lumière de la nouvelle constitution.



المجلس الوطني لحقوق الإنسان
 المجلس الوطني لحقوق الإنسان
 Conseil national des droits de l'Homme

CRDH**TANGER : PROJECTION DU FILM DERB MOULAY CHRIF DE HASSAN BENJELLOUN**

La CRDH de Tanger et l'association des amis du cinéma de Tétouan, en coordination avec le ciné-club du lycée Cadi Ayyad de Tétouan, ont organisé le 30 mai 2013, la projection du film *Derb Moulay Chrif de Hassan Benjelloun*. S'en est suivi un débat autour de ce film qui se penche sur la question du passé des violations graves des droits de l'Homme, en présence de cinéastes et de critiques cinéma. Cette rencontre s'inscrit en droite ligne de la mise en œuvre de la convention qui lie le Conseil national des droits de l'Homme à l'association des amis du cinéma de Tétouan, ainsi que dans le cadre des efforts de préservation de la mémoire, conformément aux recommandations de l'Instance Équité et Réconciliation.

TAN-TAN- GUELMIM : LA PROVINCE D'ASSA ACCUEILLE UNE RENCONTRE SUR LES MÉCANISMES DE LUTTE CONTRE LA VIOLENCE FAITE AUX FEMMES

La CRDH de Tan-tan-Guelmim a organisé, le mardi 28 mai 2013 à la province d'Assa., en partenariat avec l'Association de l'Union nationale des femmes du Maroc Assa-Zag et la délégation régionale de l'entraide nationale à Assa, une conférence sur les mécanismes de lutte contre la violence faite aux femmes. La rencontre a abordé plusieurs thèmes notamment : le rôle des centres d'écoute et la protection juridique des femmes dans le cadre du code de la famille et du code pénal.

MARRAKECH : CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA FACULTÉ PLURIDISCIPLINAIRE DE SAFI

La CRDH de Marrakech a signé, le 27 mai 2013 à Safi, une convention de partenariat avec la faculté pluridisciplinaire de Safi (Université Cadi Ayad). La convention qui a pour objectif la promotion de la culture des droits de l'Homme et de la citoyenneté, vise également à encourager toutes les initiatives et actions en la matière.

RABAT-KÉNITRA : JOURNÉE D'ÉTUDE SUR LE HANDICAP

La CRDH de Rabat-Kénitra a organisé, le mardi 28 mai 2013 à Rabat, une journée d'étude sur le thème 'les conventions internationales relatives aux personnes en situation de handicap : entre l'engagement et la mise en œuvre'. À l'issue de cette rencontre, les participants ont appelé à l'élaboration et la mise en œuvre d'une politique publique intégrée sur les personnes en situation de handicap, à l'adoption d'une démarche basée sur l'inclusion à la place de l'approche fondée sur l'intégration, ainsi qu'à l'adoption de la langue des signes dans les médias audiovisuels publics pour permettre aux personnes en situation de handicap de accéder à l'information.

BÉNI-MELLAL - KHOURIBGA : 5^{ÈME} SESSION PLÉNIÈRE ORDINAIRE

La CRDH Béni-Mellal-Khouribga a tenu, le 25 mai 2013, sa 5^{ème} session plénière ordinaire. La plénière avait pour ordre du jour la validation des rapports des commissions thématiques, l'évaluation de la caravane sur l'éducation à la citoyenneté et aux droits de l'Homme ainsi que la présentation du plan d'action de la commission pour les mois prochains.

LAÏYOUNE-SMARA : RENCONTRE SUR LES ACCESSIBILITÉS

La CRDH de Laïyoune-Smara a organisé, le 31 mai 2013 à Boujdour, une rencontre de concertation sur les accessibilités dans la région. La rencontre avait pour objectif d'examiner les possibilités à même de faciliter l'accès des personnes en situation de handicap aux services publics et aux espaces publics, et de diffuser la culture des accessibilités au sein des parties prenantes dans les domaines de l'immobilier, de l'urbanisme et du transport.